

MOTION RÉPRESSION :

CONTRE LA RÉPRESSION DU MOUVEMENT SOCIAL, CONSTRUISONS LA RIPOSTE

La répression et les violences policières qui s'abattent sur l'ensemble du mouvement social, que ce soit sur les travailleur·se·s, lycéen·ne·s, étudiant·e·s mobilisé·e·s ou encore sur les militant·e·s, n'est autre que le prolongement des méthodes de maintien de l'ordre dans les quartiers populaires qu'exerce l'État depuis des décennies. Le gouvernement n'hésite plus à utiliser tout son attirail répressif pour briser la grève et mater la jeunesse étudiante et lycéenne qui se bat contre la détérioration de ses conditions d'étude (réforme du bac, Parcoursup, arrêté licence, LPPR, E3C, etc...) et contre la réforme des retraites qui vise à nous précariser à vie.

Dans les universités, l'appel aux entreprises de sécurité privées se multiplie pour surveiller ou intimider les étudiant·e·s qui essaient de se mobiliser et dès qu'une mobilisation prend forme, l'appel aux forces de l'ordre est devenu presque systématique. La répression est bien en marche, à Nanterre, à Paris 1 ou encore à Lyon et Nice, des étudiant·e·s vont jusqu'à être poursuivi·e·s en justice par l'université. Face à la répression policière ou judiciaire sur nos campus, notre syndicat doit être en capacité de répondre en soutenant les étudiant·e·s poursuivi·e·s. Que ce soit sur l'acharnement judiciaire sur Victor et Roga dont le procès en appel est reporté au 13 octobre à Versailles ou encore sur le procès de 4 militants de l'UNEF le 29 juin poursuivis par l'université pour s'être battus pour l'inscription de toutes et tous dans le cadre de la campagne « sans fac », notre syndicat se doit de soutenir activement les étudiant·e·s réprimé·e·s. L'UNEF dénonce les président·e·s d'universités qui utilisent la matraque comme forme de dialogue et qui envoient en garde à vue celles et ceux qui luttent pour leurs conditions d'études. L'UNEF doit également soutenir matériellement les étudiant·e·s poursuivi·e·s en menant des campagnes pour collecter de l'argent afin de prendre en charge les frais de justice à travers des caisses de soutien lors de diverses échéances (tables, comités de mobilisation, Assemblées Générales, rassemblements, etc.).

Depuis janvier la police devient des surveillants du bac, n'hésitant pas comme au lycée Ampère-Saxe à Lyon à poursuivre dans les couloirs, matraque à la main, des lycéen·ne·s qui refuse de composer pour un bac qui renforce les inégalités d'accès à l'université. Les chefs d'établissements excluent, sanctionnent et frappent leurs élèves qui bloquent les E3C. Le syndicat doit répondre face à la violence policière en renforçant les liens de solidarité avec les organisations lycéennes et renforcer nos présences sur leurs blocages. L'UNEF soutien les rassemblements envers les lycée·ne·s menacé·e·s par la justice et l'administration de leur lycée et se mettre en lien avec toutes les autres forces du mouvement social pour faire reculer la machine répressive. La relaxe de n'importe quelles inculpé·e·s renforcera notre camp social face aux attaques du gouvernement.

Enfin, la répression accompagnant de manière quasi-systématique le mouvement social, il est important de rien lâcher sur la question.

Nous ne pouvons laisser l'État et la justice condamner ainsi des lycéen·ne·s et des militant·e·s étudiant·e·s et syndicalistes. Accepter leur condamnation constituerait en effet un recul et ouvrirait la porte à une répression décomplexée de l'ensemble du mouvement social. Plus que jamais, il est nécessaire de renforcer notre camp social et de faire front face à la répression et l'UNEF doit être à la hauteur de cet enjeu.